

L'action des «100 % contre» monte d'un cran !



VENDREDI 9 OCTOBRE, plus de 300 habitants étaient venus à la réunion du collectif «100 % contre» au centre culturel Sidney-Bechet. Ils étaient bien décidés à se faire entendre. L'immobilisme du Préfet malgré les 4000 pétitions qui lui ont été remises, choque l'assistance. Il faut d'urgence que d'autres solutions soient trouvées que l'augmentation des impôts. La réunion s'est conclue par des propositions d'action.

collectifs999.blogspot.com



POUR COMPRENDRE ...

En 2000 l'Etat a signé avec la Ville un contrat (GPV) pour créer de nouveaux services aux habitants et des équipements de proximité, notamment pour la réussite scolaire, l'emploi et l'insertion, l'enfance et la petite enfance, l'habitat, la prévention... Reconnaisant que la Ville n'avait pas les moyens d'assumer seule ces dépenses nouvelles pourtant nécessaires, l'Etat s'est engagé à apporter son soutien financier. C'est ce qu'il fait par une subvention spéciale (4 millions en 2003 et 3 millions en 2004) qui a été supprimée en 2005. Dans son avis de 2006 la Chambre Régionale des Comptes (CRC) écrit : «**CONSIDERANT** qu'en 2003, lorsque fut établi le plan de redressement, la commune bénéficiait du versement par l'Etat d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement de quatre millions d'euros ; que le plan de redressement intégrait le maintien du versement de cette subvention à ses perspectives de rétablissement de l'équilibre du budget ; qu'en 2004, la subvention versée par l'Etat baissait d'un million d'euros ; qu'elle n'était plus versée en 2005 ; que, de ce fait, et en dépit de l'augmentation progressive de la dotation de solidarité urbaine, **la commune a perdu une recette cumulée de près de cinq millions d'euros en 2006 par rapport aux prévisions du plan de redressement** ; que le déficit prévisionnel de l'exercice 2006 avoisine les deux millions d'euros ; que dans ces conditions, il apparaît que la commune sur la période considérée a effectué un effort de trois millions d'euros, grâce aux économies de gestion réalisées, conformément aux recommandations de la Chambre». En 2009, Le Président de la CRC souligne (journal France soir du 15 octobre 2009) que : «dans le délai qui était imparti, l'augmentation des impôts constituait l'unique solution qui nous est apparue, car la seule ressource d'urgence dont dispose Grigny est le potentiel fiscal». Mais, précise-t-il : «ce n'est évidemment pas une solution pérenne. Il faudrait de vraies mesures structurelles (...). Le problème de cette ville ne réside pas tant dans les dépenses mais dans les recettes». C'est ce que réclament le Maire, la Municipalité, toutes celles et ceux qui sont mobilisés contre la hausse des impôts locaux décidée par le Préfet et pour de vraies solutions garantissant les moyens nécessaires au service public communal.

